



PRÉFÈTE DE LA CREUSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Guéret, le 02/09/2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Élections sénatoriales

Dimanche 27 septembre 2020

Les élections sénatoriales auront lieu au scrutin majoritaire à deux tours le **dimanche 27 septembre 2020**.

Les dates de dépôt des déclarations de candidatures sont fixées comme suit :

Pour le 1^{er} tour : du lundi 7 au vendredi 11 septembre 2020 aux horaires suivants :

- du lundi 7 au jeudi 10 septembre 2020 de 8h15 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
- le vendredi 11 septembre 2020 de 8h15 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 dans les services de la préfecture, bâtiment Martin Nadaud.

Conformément à l'article L. 52-4 du code électoral, les candidats doivent déclarer un mandataire financier au plus tard à la date à laquelle leur candidature est enregistrée.

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, les candidats sont invités à prendre rendez-vous aux numéros suivants : 05.55.51.58.60 ou 05.55.51.58.61 ou 05.55.51.58.63. Le port du masque est obligatoire lors du dépôt.

En cas de 2^{ème} tour : les déclarations de candidatures seront déposées à partir de la proclamation des résultats du 1^{er} tour et au plus tard à 15h00 le dimanche 27 septembre 2020.

Le dépôt des candidatures aura lieu à la préfecture auprès des agents de permanence le jour du scrutin.

Contact presse

Cabinet de la Préfète

Maïmouna DIALLO

Tél. : 05.55.51.58.95 – 06.31.79.06.08

Courriel. : maimouna.diallo@creuse.gouv.fr

Bureau de la représentation de l'État et
de la communication interministérielle



www.creuse.gouv.fr



Préfète de la Creuse



Préfète de la Creuse